

**Rapport financier 2024 et rapport de l'auditeur indépendant
du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie**

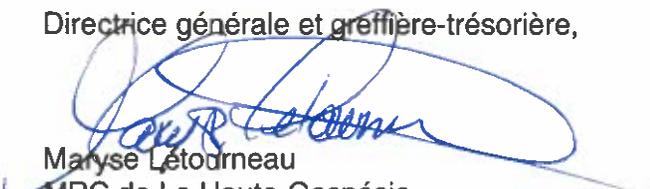
**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier 2024 et le rapport de l'auditeur indépendant de la MRC de La Haute-Gaspésie seront déposés à la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 13 mai 2025, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS CE CINQUIÈME JOUR DE MAI DEUX-MILLE-VINGT-CINQ.

Directrice générale et greffière-trésorière,




Maryse Létourneau
MRC de La Haute-Gaspésie

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie le 5 mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le cinquième jour de mai deux-mille-vingt-cinq.


Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière